

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 22 mars deux mille vingt et un (2021) à compter de 19 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 22 mars 2021
HEURE : à compter de 19 h
LIEU : 40, avenue Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Autorisation de vente du lot 4 071 463
4. Autorisation de signature de la promesse d'achat et acte de vente entre la Ville de Mont-Joli et Williams Pharmalogistiques et/ou une entreprise à être constituée pour le lot 6 417 532.
5. Autorisation de dépôt à la MRC d'une demande de soutien financier dans le cadre du volet 4 – soutien à la Vitalisation et à la Coopération intermunicipale pour le projet d'un poste d'agent de vitalisation.
6. Affaire nouvelle.
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, ce 18^e jour de mars 2021


Kathleen Bossé, greffière, OMA